Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B

DÉCISION DE LA COMMISSION

du 14 décembre 1993

établissant une liste de centres de collecte de sperme agréés pour l'exportation de sperme d'animaux domestiques de l'espèce bovine vers la Communauté en provenance de pays tiers et abrogeant les décisions 91/642/CEE, 91/643/CEE et 92/255/CEE

(93/693/CE)

(JO L 320 du 22.12.1993, p. 35)

abrogée par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Décision 2004/52/CE de la Commission du 9 janvier 2004	L 10	67	16.1.2004

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1993D0693:20030307:FR:PDF